

Le commerce n'aurait pas à faire les dépenses d'installation, de chemins à ouvrir de transport de provisions, et la colonie recevrait en échange de son bois et de son travail le capital nécessaire à son support alors que les récoltes ne sont pas suffisantes pour l'alimenter.

Quiconque porte intérêt à son pays doit déplorer amèrement la perte immense que fait le pays chaque année, au grand détriment de nos richesses forestières sans profit pour le pays, et tout au désavantage de la colonisation.

Qu'on ne dise pas qu'il est impossible de faire marcher de front la colonisation et le commerce de bois qui sont, par leur nature même, appelés à s'aider mutuellement, quand on voit se former des combinaisons autrement plus difficiles dans des entreprises qui n'offrent pas des garanties aussi sûres.

Espérons que l'étude sérieuse qui se fait actuellement, sur cette question, amènera un résultat avantageux, et y décidera le capital à y faire des placements aussi sûrs que lucratifs.

FABLE DEUXIÈME

LES DEUX RUISSEAUX ET LE ROCHER

Deux ruisseaux sortis d'une même source
S'en allaient gaiement à travers les prés.
Nul obstacle, d'abord, ne dérangerait leur course.

Ils arrosèrent les blés,
Les fleurs et le pâturage,
Tout en causant dans ce charmant langage.

Qu'on appelle murmure et qu'on ne comprend pas.
Tout à coup devant eux un fier rocher se dresse.

Et leur dit avec rudesse :

« Mes jeunes voyageurs, portez ailleurs vos pas ;

Prenez une autre route,

Si vous voulez encor marcher

Et ne pas voir, goutte à goutte,

Votre onde ici se dessécher. »

L'un des ruisseaux partit décrivant mille courbes

Pour éviter le colosse ombrageux.

Il se perdit bientôt dans les joncs et les tourbes

D'un marais fangeux.

L'autre resta ; puis lentement ses ondes

Couvrirent les flancs du rocher.

Il devint un beau lac où les étoiles blondes

Et la barque du nocher

Se berçaient mollement. Puis, un jour, de là

Il bondit de l'autre côté, [cime

Jetant un voile sublime,

Sur l'obstacle dompté.

Or voici la morale ; elle n'est pas bien neuve :

Celui-là devient grand qui surmonte l'épreuve.

POL LUX.

LA MODE

On lit dans la *Chronique Parisienne* :

Rien de nouveau sous le soleil, on peut le dire, à plus forte raison, en fait de vêtements. Il est curieux de retrouver, dans la plus haute antiquité, l'origine, sinon le modèle exact, de telle ou telle partie du costume dont la nouveauté paraît souvent hasardée même aux plus audacieux, à ceux qui ont la prétention de faire la mode.

Aujourd'hui, où la tendance est à remonter aux temps passés, où on nous a déjà donné toute une série de costumes "Directoire," il sera intéressant de signaler au hasard quelques usages de toilette anciens, quelques formes de vêtements que portaient déjà les Grecs ou les Romains, il y a deux mille ans. Ceux qui sont trop fidèles à ce qu'on appelle les anciennes modes, verront que les anciennes et les nouvelles sont à peu près sur le même pied, au point de vue de l'antiquité, et seront portés à plus d'indulgence pour ceux qu'on appelle les "gommeux."

Nous parlions tout à l'heure du Directoire, mais le Directoire en était revenu franchement aux tuniques grecques et romaines ; le bandeau qui leur ceignait la tête n'était autre que la *mitra* ou l'*infula* ; le corset s'appelait à Rome le *strophium*.

Jusqu'aux rateliers qui étaient prévus par la loi des Douze-Tables, qui défendait de laisser sur les cadavres d'autres objets d'or que l'or des dents postiches.

La coiffure des Romains était un chapeau ou bonnet rond assez semblable aux bonnets de coton de nos paysans.

Le filet de nos ouvrières était le *reticulum* ou *résille* qui servait à retenir les cheveux des élégantes.

Les hauts talons Louis XV étaient déjà portés par les sénateurs et les patriciens, qui les avaient empruntés au cothurne grec.

Les pantalons larges et flottants étaient usités chez les Gaulois des races kymriques, et les pantalons étroits chez les Gaulois des races celtiques.

Les faux chignons, qui ont fait fureur il y a quelques années, ne constituaient pas, eux non plus, une nouveauté bien nouvelle, de même que la couleur carotte mise en vogue, dit-on, par l'ex-impératrice. Les riches Romaines, lors de la conquête des Gaules, furent séduites par la nuance rousse ou jaune safran des chevelures des femmes bretonnes ; elles se faisaient expédier, à grands frais, ces faux cheveux pour en faire des nattes et des coiffures variées.

A Rome, comme à Paris, les enfants portaient au cou de petits ornements appelés *bulles*, et étaient revêtus de tuniques blanches, voués au blanc, par conséquent.

Sous la toge, les Romaines et les Romains délicats étaient revêtus de chemises de lin.

Enfin, le luxe n'était pas moindre, tant s'en faut, dans l'antiquité que de nos jours. et les dames Romaines se chargeaient les bras de bracelets, les doigts d'anneaux et le cou de colliers, en beaucoup plus grande quantité que nos Parisiennes.

La forme et l'ornementation en étaient excessivement variées, et il y a lieu de croire, d'après des documents sérieux, que le bracelet, dit collier-le-chien ou porte-bonheur, portait aussi bonheur en ce temps-là.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus esclaves de la mode ; chacun s'habille à sa manière, suivant ses goûts, sa fantaisie. Longchamps n'a plus de raison d'être, et si l'on voulait se renseigner sur la mode actuelle en se promenant dans les rues de Paris, on serait embarrassé de faire un choix parmi cette bizarrerie de costumes presque cosmopolites.

Les couleurs foncées dominant et domineront longtemps encore, espérons-le. — C'est le sérieux, le bon goût, qui président aux destinées de la mode ; partout, chez nos grands tailleurs et dans nos grandes maisons, ce sont les couleurs sombres que l'on conseillera aux hommes élégants.

BERANGER DEVANT LES TRIBUNAUX ET EN PRISON

On verra que l'on n'est plus au temps où un roi d'Angleterre tel que Henri II précipitait dans un cul de basse-fosse un trouvère médisant comme Luc de La Barre, après lui avoir fait crever les yeux. Béranger, qui a pris bien d'autres libertés à l'égard de Louis XVIII et de Charles X, en sera quitte à meilleur marché. Les séances du tribunal et la comparution devant ses juges deviendront pour lui de véritables ovations. Écoutons-le nous donner ce récit plaisant d'un de ses procès : "On a conservé les détails de cette audience célèbre dans le temps, où la foule était si compacte que les juges furent obligés d'entrer par la fenêtre et où l'accusé fut sur le point de ne pouvoir arriver jusqu'au pied du tribunal, bien qu'il répétait à la foule comme un certain larron qu'on menait au gibet : "Messieurs, on ne peut pas "commencer sans moi." Quant à la prison, voici ce qu'il en dit : "J'ai connu des gens que la prison effrayait ; elle ne pouvait me faire peur. J'avais à Sainte-Pélagie une chambre chaude, saine et suffisamment meublée, tandis que je sortais d'un gîte dérangé de meubles, exposé à tous les inconvénients du froid et du dégel, sans poêle ni cheminée, où, à plus de quarante ans, je n'avais en hiver que de l'eau glacée pour tous les usages et une vieille couverture dont je m'affublais lorsque, dans les longues nuits, me prenait l'envie de griffonner. Aussi je m'écriais quelquefois : "La prison va me gêner !"

Les lettres les plus flatteuses, les visites les plus honorables, les bourriches de gibier, les paniers de vin de Champagne affluaient dans cette heureuse prison. Les géoliers comme les juges étaient de demi-

complicité. Béranger nous raconte comment il fut instamment prié de chanter un jour, à table, sa chanson du *Bon Dieu* en présence du préfet de police, chargé de la poursuivre et de la faire saisir alors. Ce qui ajoute au piquant de l'histoire, c'est que le préfet recut peu après, d'un de ses agents, un rapport sur les couplets chantés dans cette même maison où il avait dîné. Il put se convaincre du moins que sa police était bien faite. — Vous avez entendu parler de cette folie amoureuse qui saisit les Abderitains après la représentation d'une tragédie d'Euripide ; les chansons de Béranger provoquent un délire semblable : on les chante partout, plus encore qu'on n'avait fait pour les *Psautiers* de Marot au XVI^e siècle, dans les premiers jours de la Réforme. Le retentissement des poursuites ajoute au débit. Ces procès profitent à tout le monde, excepté au pouvoir qui les intente : ils profitent à l'auteur, dont la popularité s'accroît avec le bruit fait autour de son nom ; aux avocats, qui, comme Dupin, Berville, Barthe, y gagnent leur réputation ; aux éditeurs, qui, malgré les interdictions et les saisies, trouvent moyen de faire circuler les couplets défendus. En vain le parquet tonne, fulmine par la bouche des Marchangy, des Belliard, des Broët, que les malices du poète livrent bientôt à la risée publique. Il faut bien en convenir le gouvernement avait le droit de se fâcher. Ce n'étaient pas là de simples délits imaginaires. En dépit des arguments habilement présentés par les avocats et des privilèges traditionnels de la chanson, l'auteur était à la fois et très réellement coupable et très dangereux pour le pouvoir qu'il attaquait.

QUELQUES TITRES BIZARRES

On lit dans *l'Abeille* :

Dans chaque siècle, les auteurs ont eu des manies particulières. Au seizième ils étaient pris d'une véritable rage pour les figures de langage. C'est surtout quand il s'agissait de donner un titre à son ouvrage que l'auteur faisait appel à toutes ses aptitudes figuratives.

En voici quelques échantillons. Un livre contre la vanité, par Dumont, écrivain ascétique, porte pour titre "Décrettoir de la vanité."

Le religieux, Philippe Bosqué, a publié une tragédie intitulée : "Le petit rasoir des ornements mondains." Un commentaire du même auteur sur l'oraison dominicale, est intitulé : "La tabatière spirituelle pour faire éternuer les âmes dévotes vers le Sauveur."

Mais voici encore quelque chose de plus fort. "La seringue spirituelle pour les âmes constipées en dévotion," n'est rien autre chose qu'un livre sur la piété, par un missionnaire français. "La lampe de saint Augustin et mouchettes de cette lampe," est le titre d'un ouvrage théologique par Fromond.

En Angleterre, les puritains ne parlaient et n'écrivaient qu'au figuré. Un de leurs ministres intitula un recueil de ses sermons : "Quelques belles galettes cuites dans le four de la charité et mises soigneusement de côté pour mon troupeau."

Un autre pasteur de cette secte, n'est pas resté en arrière de son confrère. Il a décoré un commentaire sur l'écriture sainte du titre pour le moins trivial, de "Boutons pour les culottes des croyants."

"Les lunettes évangéliques" était un ouvrage d'un protestant contre les catholiques. Un controversiste le refuta et intitula son livre : "Le nettoyeur des lunettes évangéliques."

Un quaker publia contre le père Armand, un pamphlet intitulé : "Une paire de lunettes pour le père Armand." Ce dernier, homme d'esprit, en publia un autre sous le titre de : "Un étui pour les lunettes du père Armand."

Comment peut-on s'imaginer que le "Moutardier spirituel" était un livre fort à la mode au seizième siècle.

Tous les ouvrages que nous venons de

mentionner appartiennent à cette époque. Ce qui prouve qu'il y a plusieurs moyens d'arriver à la postérité.

CALIFE.

QUESTIONS

Quelle est, au point de vue de l'hygiène, l'opinion des mères et des médecins sur l'emploi des petites voitures à main, dont on se sert pour les enfants en bas âge ?

Celle-ci est d'un professeur de la faculté de médecine de Paris.

Le professeur B... condamne formellement l'emploi de voitures à main. D'abord parce qu'elles permettent à la bonne de s'occuper de toute autre chose que de l'enfant ; ensuite parce que ce dernier ne se développera pas plus dans sa voiture qu'il ne le ferait au lit, et le bénéfice de la promenade sera perdu. Au bras, au contraire, il prendra un exercice modéré, mais suffisant pour le fortifier.

* *

Un autre médecin écrit également :

Les médecins d'enfants interdisent avec raison le bercement. Que dire des secousses de la petite voiture qui, inévitablement ébranlera la masse cérébrale si fragile du jeune enfant ? — La méningite en est souvent le résultat.

* *

Celle-ci est d'une mère :

Les bras d'une mère sont assez forts pour porter son enfant ; la chaleur de son corps est plus douce pour le petit être que tout autre chaleur ; et lorsque l'enfant en bas-âge manifeste ses premières joies, il a besoin pour ainsi dire, d'y être encouragé par les caresses de celle qui le fait doucement sauter dans ses bras.

Voici l'avis du docteur Félix Brémont :

L'enfant paraissant se trouver bien dans la voiture, les bonnes l'y laissent, au lieu de le faire jouer sur le sable des allées. Ses muscles, qui ne demandent qu'à s'exercer, sont condamnés au repos.

Cet usage abusif de véhicules d'enfant n'est pas le seul. Le docteur Brochard en a signalé d'autres par la voix de la *Gazette des Hôpitaux*.

On a, dit le savant spécialiste, mis, dans ces voitures, des nourrissons de quelques semaines, et on les traite ainsi cahotés sur les pavés ; on expose à des soubresauts continus, et souvent très violents, ces petits êtres dont le cerveau est encore si fluide et si mou. On voit, chez ces enfants ainsi secoués sur les pavés pendant des heures entières, les yeux toujours en mouvement, les bras et les jambes toujours agités. Je crois que ce doit être une cause de convulsions pour ces petits malheureux. Ajoutez encore qu'en hiver on les voiture ainsi, en oubliant qu'ils ont froid, soumis à une telle immobilité, malgré les cruchons d'eau chaude, etc.

Et enfin, l'opinion d'un soldat :

Monsieur,

Je m'étonne de votre question. On voit bien que vous n'êtes pas soldat, car vous sauriez que les petites voitures sont le plus bel apanage des bonnes d'enfants, qui, grâce à elles, jouissent de tous leurs mouvements et n'exposent plus les malheureuses créatures à des chutes aussi involontaires que légitimes.

Dans l'espoir que mon avis sera partagé, j'ai bien celui de vous saluer.

EMILIEN R....

Premier soldat, à la caserne de la Pépinière.

MAXIMES DIVERSES

Quels que soient ses penchants, le sage les surmonte ; c'est de nous que dépend ou la gloire ou la honte.

Le bonheur ou le malheur de la vieillesse n'est le plus souvent que la conséquence de notre vie passée.

Chaque jour de notre vie est un feuillet de notre histoire.

Il serait à désirer que les hommes fissent leur épithète de leur vivant, et qu'ils s'efforçassent de mériter tout le bien qu'ils diraient d'eux.

Soyons prêts à mourir chaque jour, mais recevons le lendemain d'un cœur satisfait, si le ciel nous l'accorde.

Que de jours se passent sans que nous essayions de devenir meilleurs !...

La sagesse est une plante étrangère et rare, que nous n'aimons malheureusement à voir cultiver que dans le champ d'autrui.

L'irrésolu est le jouet des hommes et des événements.

Quiconque n'a pas de caractère n'est pas un homme, c'est une chose.